

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 3 mai 2016, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation de bannières (01-280, chapitre IV, article 531), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8), pour la tenue des événements suivants :

Nom de l'événement	Lieu(x)	Date(s)
Fête des vétérans de la 2ème guerre mondiale	parc Angrignon	Le 8 mai 2016
Journée familiale	parc St-Paul et rue Brisset	Le 21 mai 2016
Cinéma sous les étoiles	parc St-Gabriel	Les mardis du 5 juillet 2016 au 9 août 2016
Le 624	parc Gédéon-De-Catalogne	Le 24 juin 2016
Festival Folk	parc de l'Ancienne-gare-de-triage	Les 17-18 et 19 juin 2016
Festival de la chèvre	parc Angrignon	Le 2 juillet 2016
Concert Campbell	parc Sir-George-Étienne-Cartier	Le 18 août 2016
La Roulotte	parc Sir-George-Étienne-Cartier parc Campbell-Ouest parc St-Gabriel	Le 29 juin 2016 Le 20 juillet 2016 Le 29 août 2016
Parc actif	parc Sir-George-Étienne-Cartier	Le 29 mai 2016
Fête nationale	rue Laprairie entre Grand Trunk et de Châteauguay	Le 24 juin 2016

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 12 mai 2016

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis public a également été publié dans l'édition du 7 mai 2016 du journal Le Devoir.